

Gestion de la colère – Suivi individuel

Les services sont offerts dans un contexte personnel, judiciaire ou organisationnel
(ex. : rencontres demandées par le tribunal, la DPJ ou d'autres instances).

Programme structuré :

8 séances d'une heure chacune (8 heures au total) – Accompagnement individuel personnalisé.

Modes de consultation

- En présentiel (mode privilégié) à la Clinique CPM, à Repentigny
- En visioconférence

Avantages

- Reçus disponibles (selon l'admissibilité de votre assurance)
- Possibilité de déplacement au tribunal (selon entente préalable)
- Rapport sommaire ou notes disponibles pour le tribunal, si requis
- Attestation de participation aux séances fournie sur demande
- Sur rendez-vous uniquement

Consultations le samedi – Service optionnel

- Une possibilité de rendez-vous le samedi est offerte, sous réserve de l'acceptation et de la disponibilité de la thérapeute.
- Des frais additionnels s'appliquent automatiquement pour ce service optionnel, payables au moment de la réservation et non remboursables.
- Les rendez-vous du samedi doivent être d'une durée minimale de 2 heures, dans le cadre du programme complet de gestion de la colère, puisque la clinique est fermée ce jour-là.
- Pour plus de détails, veuillez vous informer directement en clinique concernant ce service optionnel.

Objectifs de chaque séance

Chaque rencontre offre un espace confidentiel et respectueux pour :

- Comprendre les déclencheurs de colère
- Apaiser les réactions physiques et émotionnelles
- Explorer des stratégies concrètes de gestion
- Favoriser des comportements relationnels plus sains

ADRESSE

Clinique Psychologie Multidisciplinaire
(Clinique CPM)
293, Boulevard Lacombe, Repentigny QC J5Z 2V6
Tél : 450.654.2986 Tél/Texto : 514.813.2986